

La préservation du bocage : un enjeu majeur d'aménagement du territoire sur Lamballe Terre & Mer

Par ses vertus écologiques, de séquestration carbone et de préservation de la biodiversité, le bocage est l'un des éléments au cœur des politiques environnementales de Lamballe Terre & Mer et de son Plan Climat Air Energie. L'agglomération accompagne ainsi les acteurs du territoire dans la préservation et la reconstitution du maillage bocager. Elle présente aujourd'hui son bilan annuel pour la saison 2023-2024.

Qu'est-ce que le bocage ?

Le bocage est un paysage rural composé de champs entourés de haies, sur talus ou non. La haie bocagère rend de nombreux services en offrant nourriture et abris aux nombreuses espèces animales qui en dépendent, en absorbant les gaz à effet de serre, en permettant l'infiltration de l'eau, en retenant les sols, en protégeant les cultures et le bétail, en fournissant du bois de chauffage.

Le programme Breizh Bocage

Depuis 2005, Lamballe Terre & Mer a mis en place le programme Breizh Bocage sur les bassins versants Flora-Islet, Gouessant et Arguenon. Son rôle est d'améliorer le maillage bocager du territoire pour permettre de :

- Préserver la ressource en eau en facilitant l'infiltration de l'eau et en réduisant les transferts de polluants,
- Protéger les sols contre l'érosion,
- Protéger les cultures et les troupeaux des excès climatiques (vent, chaleur),
- Améliorer la biodiversité en offrant un abri pour la faune et en freinant la dissémination des nuisibles aux cultures,
- Stocker du carbone,
- Préserver le cadre de vie et le paysage.

Le programme Breizh Bocage, visant à reconstituer le maillage bocager à la suite des remboursements successifs, est à l'initiative de plusieurs acteurs publics : l'Europe, la Région Bretagne, le Conseil départemental des Côtes d'Armor et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Lamballe Terre & Mer accompagne techniquement et financièrement les agriculteurs, particuliers ou communes qui souhaitent réaliser :

- Des plantations ou des restaurations de haies bocagères composées d'essences locales,
- La création de talus,
- Des petits boisements à vocation écologique.

Attention : Les projets de plantation se définissent au printemps, pour une réalisation des travaux l'hiver prochain. Les agriculteurs, communes ou particuliers sont invités à contacter, dès maintenant, Lamballe Terre & Mer : environnement@lamballe-terre-mer.bzh ou 02 96 50 54 72.

Par ailleurs, Lamballe Terre & Mer propose également des journées de formation sur la taille des arbres.

Bilan des actions menées en 2023

> Travaux

En 2023, Lamballe Terre & Mer a accompagné 47 bénéficiaires dans leur projet de plantation ou de restauration de haie bocagère. C'est ainsi 26,5km de plantations qui ont été effectué cet hiver, composés de 17 000 arbres et d'une trentaine d'essences différentes.

Pour la deuxième année, des travaux de réhabilitation ont été organisés sur des jeunes haies plantées il y a une dizaine d'années dans le cadre du programme Breizh Bocage (14 km) : taille de formation, élagage, enlèvement des gaines plastiques.

Cet hiver, Lamballe Terre & Mer a également accompagné 13 projets de petits boisements, correspondant à un total de 9 ha et 14 000 arbres.

> Animations

- Mise au point de projets bocagers :
 - Recensement des zones potentiellement érosives ou de rupture de continuités écologiques par des commissions communales ;
 - Demandes individuelles d'agriculteurs ou de particuliers.
- Réalisation de plans de gestion pour la contractualisation de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) permettant le financement de l'entretien du bocage ;
- Animation et sensibilisation autour du bocage auprès de différents publics : scolaires, agriculteurs, élus, etc.

Coûts et financement

- Animations (travail d'accompagnement technique et financier mené par les techniciens bocages) 2023 : 137 077 € pour 2,5 Équivalent Temps Plein, subventionnés de 50 à 65 %
- Travaux bocagers réalisés en 2023-2024 (plantation, restauration, réhabilitation) : 251 882€ HT, subventionnés à 65%
- Programme petits boisements : 90 525€ HT, subventionnés à 80 %

Subventions par le programme Breizh Bocage, le FEDER « continuité écologique » et le Contrat Nature : Europe, Région Bretagne, Conseil départemental des Côtes d'Armor et Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Le nouveau programme « Breizh Bocage 3 » incite davantage les bénéficiaires à s'impliquer dans leur projet, de deux manières :

- Soit par une participation financière à hauteur de 1€ par mètre linéaire de haie créée (soit environ 10% du coût total des travaux),
- Soit par la participation aux travaux de plantation pour leur projet, sur une journée minimum.

Zoom sur le programme Breizh Bocage sur la commune d'Andel

En 2022, la commune d'Andel a créé une commission communale composée d'élus, d'agriculteurs et d'habitants afin de lutter contre l'érosion des sols et de travailler sur les reconnections écologiques. Les actions, de cette démarche ascendante et participative, concerne principalement les travaux bocagers. Elles sont menées avec l'appui des techniciens de Lamballe Terre & Mer. Elles visent à limiter le ruissellement à la surface des parcelles et, par extension, la perte de terre arables et le transfert de matières dans les cours d'eau. Elles permettent, également, de restaurer la biodiversité. L'animation de la commission en 2023 s'est orientée sur l'entretien du bocage existant dans l'objectif de le rendre davantage fonctionnel.

Dans ce sens, 3 agriculteurs ont engagé 9 km de haies dans des MAEC bocage, garantissant une aide financière en échange d'un entretien vertueux du bocage.

Cet hiver, la commune a bénéficié de plusieurs travaux bocagers :

- 2,8 km de haie bocagère,
- 5,6 km de haies réhabilitées, au travers de taille de formation, de recépage et d'enlèvement de gaines de protection,
- 1,24 ha de nouveaux boisements.

Le bilan total de ces travaux représente :

- 3 701 arbres et arbustes plantés,
- 913 tailles de formation et élagage,
- 386 recépages,
- 788 gaines de protection enlevées.

Une dizaine d'agriculteurs ont bénéficié de ce dispositif technique et financier.

Le coût total des travaux bocagers en 2023 est de 45 000€ HT par l'Europe, la Région Bretagne, le Conseil départemental des Côtes d'Armor et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Point presse - Lundi 25 mars 2024 - 16h15 - Exploitation SCEA des Chênes, Ville Marie, Andel

En présence de :

- > Jean-Luc Barbo, Vice-Président en charge des transitions écologiques et des enjeux de biodiversité de Lamballe Terre & Mer,
- > Guy Corbel, vice-président en charge de l'agriculture, de la maritimité et de la souveraineté alimentaire de Lamballe Terre & Mer,
- > Anne-Fleur Bannier, Fabrice Desort, Alex Mermillod-Blondin et Arnaud Corre, techniciens bocage à Lamballe Terre & Mer,
- > Eliane Théfaut, agricultrice.

Contact presse : Florence BAËHL - Chargée de communication
02 96 50 59 42 - florence.baehl@lamballe-terre-mer.bzh